

n'expose pas de programme, c'est qu'il a complètement négligé de proposer des priorités pour le gouvernement fédéral et, d'ailleurs, d'obtenir l'assentiment des provinces sur des priorités susceptibles d'être observées dans les dépenses gouvernementales et dans l'activité gouvernementale dans son ensemble.

Monsieur l'Orateur, le ministre ne sait pas s'y prendre. Par exemple, n'a-t-il pas dit, lundi dernier, qu'à l'égard des priorités, ce qui compte n'est pas ce qu'on inscrit au sommet, mais ce qu'on abandonne au bas de la liste? C'est absurde, si on cherche des résultats pratiques, car tout ordre de priorités exige un plan. Quand on arrête un plan, on ne se demande pas d'abord: «Quelle est pour moi la chose la moins importante à faire?» Une question réaliste est: «Quelle est pour moi la chose la plus importante à accomplir?»

Une telle planification exige, je sais, non seulement du courage mais du jugement. Je n'accuse pas le ministre de manquer de courage, mais je lui reproche son manque absolu de jugement dans l'attitude qu'il prend à l'endroit des priorités et de la planification. Selon lui, naturellement, c'est le contraire, qu'il faut faire, c'est-à-dire ne pas tâcher de déterminer d'abord ce qui s'impose, mais commencer pas décider ce qui importe le moins. C'est là une attitude typique du parti libéral, qui entreprend à reculons ce deuxième siècle de la Confédération. Autrement dit, un gouvernement qui fait marche arrière.

L'hon. M. Sharp: Que relégueriez-vous au dernier rang?

L'hon. M. Fulton: Je ne commencerais pas par me préoccuper de ce qu'il faudrait reléguer au dernier rang. Je tiendrais à m'entretenir avec mes collègues des véritables problèmes de la Confédération et une fois leur assentiment obtenu là-dessus, je voudrais rencontrer mes collègues des gouvernements provinciaux et les inviter à étudier les problèmes de la Confédération qui réclament vraiment une intervention. (*Applaudissements*) Ces mesures sont rendues impossibles, dans de très nombreux domaines, par l'attitude de ce gouvernement qui place au sommet de la liste une foule de problèmes n'ayant pas la priorité absolue.

L'hon. M. Sharp: Quoi, par exemple? Les pensions de vieillesse?

L'hon. M. Fulton: J'y viens dans un instant. Je regrette que le ministre ait besoin de tous ces éclaircissements. De toute évidence, il ne sait rien des priorités absolues dans le Canada d'aujourd'hui. C'est là sa faiblesse. Il n'a

pas étudié la question. Il cherche au bas de la liste ce qu'il peut commencer par supprimer. Voilà une attitude des plus négative pour un gouvernement dit responsable. L'ennui, monsieur l'Orateur, c'est que le ministre a refusé d'envisager le problème avec réalisme. Il a encombré et a permis au gouvernement d'encombrer de programmes inutiles et coûteux les statuts du Canada...

L'hon. M. Sharp: Donnez-nous des exemples.

L'hon. M. Fulton: ... de sorte qu'il n'a plus de marge de manœuvre pour satisfaire les besoins urgents de notre pays et pour soulager les provinces et les municipalités dans les domaines les plus critiques. Il refuse d'envisager le problème avec réalisme.

• (8.30 p.m.)

Je vais maintenant répondre à la question du ministre. L'assurance frais médicaux constitue un exemple pertinent. Les provinces attendent avec impatience une révision non seulement de l'échelonnement du programme d'assurance frais médicaux, mais encore de certains de ses aspects fondamentaux que leur impose le gouvernement fédéral et qui ont de graves répercussions sur le coût du programme. Mais hier soir, à l'émission télévisée «20 Million Questions» nous avons vu le spectacle navrant du ministre qui tergiversait à propos de l'assurance frais médicaux et qui laissait les spectateurs perplexes, se demandant non seulement ce qu'ils devaient en penser mais si le ministre avait lui-même une opinion à ce sujet. Le ministre des Finances ayant essentiellement la responsabilité de déterminer l'ordre des priorités des dépenses et d'élaborer un programme de dépenses raisonnable, je lui conseille de réexaminer toute la question avec les provinces, comme celles-ci l'ont demandé, afin de débattre non seulement la question de la date de mise en application mais encore la base même du programme, car, pour mettre ce programme en œuvre, le ministre s'est engagé, a engagé le Parlement et le pays à dépenser 450 millions de dollars.

L'hon. M. Sharp: Avez-vous voté contre cette dépense?

L'hon. M. Fulton: Le ministre peut lire mon discours sur l'assurance frais médicaux lorsque j'ai opposé mes vues à celles du gouvernement. C'est la même attitude que j'adoptais en parlant de l'entrée à reculons du gouvernement dans le deuxième siècle de notre histoire. Il est assez manifeste qu'on perd son temps à parler au ministre de programmes de dépenses judiciaires, établis selon des priorités. J'aurais souhaité qu'il en fût autre-